

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 24 (1886)  
**Heft:** 11

**Artikel:** La vîlhie melice dâo canton dè Vaud  
**Autor:** C.-C.D.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189175>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Serrières, le 9 mars 1886.

Monsieur,

Lisant avec beaucoup d'intérêt vos articles sur la visite du roi de Prusse dans le canton de Neuchâtel, en 1842, permettez-moi de vous signaler quelques faits qui sont venus à ma connaissance. Tout d'abord, Grand-pierre dit, dans ses Mémoires, que cette visite du roi n'était qu'une comédie jouée par le Conseil d'Etat, pour lui faire accroire que le peuple neuchâtelois avait un grand attachement pour lui. Il est vrai qu'on avait fait beaucoup pour le recevoir, mais rien de spontané ; tout était officiel, si bien que sa Majesté a pu quelquefois s'apercevoir de la vérité. A la Chaux-de-Fonds, par exemple, un personnage lui faisait remarquer l'empressement de la foule en lui disant : *Sire, quel enthousiasme ! — Il n'y en a pas, je m'y connais*, telle fut sa réponse.

Le dernier jour qu'il passa dans sa principauté, il arriva à la Chaux-de-Fonds dans la soirée, et à l'Hôtel-de-Ville on lui fit voir les produits de l'industrie ; c'était alors la grande mode des montres extra-plates. Il complimenta les fabricants, en disant que beaucoup de fabriques étrangères leur enviaient ces *platitudes*. Il y avait un carton dans lequel on le pria de choisir une pièce, mais dans la crainte sans doute de choisir la mauvaise, il prit le carton tout entier et le fit porter dans le caisson de sa voiture, au grand ébahissement des spectateurs.

Encore un autre fait. Dans un village montagnard, je ne me souviens plus lequel, en s'adressant aux notables, il leur dit qu'il aimait beaucoup notre patois neuchâtelois, parce que c'est la seule langue où il avait entendu dire qu'il était beau ; en effet, quand il avait fait son premier voyage dans le canton, en 1819, alors qu'il n'était qu'héritier présomptif, passant par le dit village, il avait entendu une femme dire en patois à sa voisine : *Eh ! quel e bé !*

Maintenant, permettez-moi de vous citer encore un petit fait plus récent. En 1874, le 19 avril, en même temps que la votation pour la Constitution fédérale, le peuple neuchâtelois avait à renouveler son Grand Conseil. Ensuite de différentes circonstances, le scrutin avait été favorable au parti radical dans presque tous les collèges. Aussi, le lendemain, quand les résultats furent connus au chef-lieu, grande démonstration, cortège, salves, etc. Malheureusement, MM. les conseillers d'Etat, qui sont citoyens et électeurs aussi, y prirent part, ce qui fit jeter les hauts cris à un journal du bord opposé. Un journal radical répondit qu'en 1842 le Conseil d'Etat s'était promené huit jours durant avec le souverain, qui était le roi, tandis qu'en 1874, il s'était promené un jour seulement avec le souverain, qui est le peuple.

Agréez, Monsieur, les plus sincères salutations de votre dévoué

D<sup>d</sup> GACON,

*ouvrier chocolatier.*



#### 9. La vilhie melice dào canton dè Vaud.

Et ti cllião z'officiers, avoué lào juriulairé  
Tote ein bocliès d'ardzeint ! ma fai poivont s'eincrairé ;  
Et lào pliat à razà drâi dézo lo meinton  
Qu'allâvè sè crotsi per derrâi lo cotson !  
Et lào contr'épolette ein ardzeint, tota pliata  
Qu'étai rodze dézo, drobliâfe d'écarlata,  
Tandi que clliaque à frindze, assebin ein ardzeint  
Reluisâi ào sélao, peindolhive ein martseint !  
Et noutron colonet ! quand traïsâi sa palasse  
Po férè manœuvrâ cllião troupiers su la pliace,  
Que l'étai bio sordâ, montâ su son tsévau  
Bin bredâ, bin sallâ ! Sè pistolets d'artsau  
Fasont dâi gros mougnons per dézo la chabraqua.  
Et po tot coumandâ, lài faillâi pas lo traque.  
Avoué se n'épolette à gros véton tordu,  
Son galé *copa-bise*, ah ! lo brâvo lulu.  
Enfin quiet ! lo vo dio, rein dè pe crâno ào mondo  
Què cllia vilhie melice et cein, vo z'ein repondò ;  
Kâ cein avâi l'air d'oquîe avoué cllião gros pompons  
Cllião chacots respectablio et cllião galés guidons,  
Drapeaux dâi dimeinchons d'on motchâo dè catsetta  
Dont lo mandzo, qu'étai 'na petita badietta,  
S'einfatâve ào fin bet dào canon dào fusi  
Dào premi dâi sergents dè tsaquîè compagni !

Bintout lè grenadiers, lè tambou, la musiqua  
Et lo tambou majo, que verotè sa triqua,  
Vont queri lè drapeaux ào bureau dào préfet  
Et tandi que lài vont, lè cartouche ein paquiet  
Sont portâe à très-ti pè lè brâvo piquiettes  
Que traçont dein lè reings... Bintout lè clérinettes  
Avoué lo zonna-na, annonçont lo reto  
Dào préfet, dâi drapeaux et dè l'Etat majo.  
Lo préfet, qu'est vetu dè sè z'haillons dè noce  
Vint férè l'inspeçchon dâi troupès, et po cosse  
L'a niâ per su sa veste on lardzo' et bio riban  
Dâi couleu dào canton : on riban vert et blianc ;  
Et quand s'est promenâ su lo front dè bandière  
Po soi-disant lorgni tsacon dâi militaire,  
Sè va mettre à l'écart po vouâti manœuvrâ.  
Adon lo colonet montâ po coumandâ.  
« Garde à vous ! » se lào fâ ; et on oût la sécossa  
Que fâ tsaquîè sordâ ein reposeint la crossa  
Dè son fusi, que bas, vai lo petit artet,  
Et s'allignont très-ti. Adon lo colonet  
Tracè d'amont, d'avau, coumandè l'exercice,  
Fâ portâ lo fusi à tota cllia melice ;  
Lè fâ trottâ, martsi, pè plotens, pè sections,  
Pè colonne, enfin quiet ! dè totès lè façons !  
Et quand l'ont prâo traci, ma fai, vaille que vaille,  
Kâ cauquîès z'officiers n'étiont diéro dè taille  
A menâ dâi sordâ qu'ein saviont mé què leu ;  
Quand sont très-ti reindus pè la sâi, la chaleu,  
Lo colonet fâ : Halte ! et la troupe s'arrête.  
On formè lè faisceaux et tsacon sè fâ fête  
Quand on a coumandâ : Repos ! Rompez vos rangs !  
D'allâ djeindrè sè dzeins : fenna, schéra, eifants,  
Qu'apportont lo panâr pliein dè bouna vicaille :  
Sâocesson, ào, ruti, pan et autra medzaille ;  
Et ào cárro de n'adze ào dézo on noyi,  
Avoué on pot dè vin, on sè va goberdzi.

Et quand on a rupâ, qu'on s'est garni la panse ;  
 Qu'on a bin arrosâ dè nové clia pedance,  
 Ye faut, po lo dessâi dè cé fameux fricot,  
 Trairè pipe et tabâ dâo fond dè son chacot,  
 Torailli on bocon, reposâ sè guibaule  
 Ein s'etaiseint que bas, su l'herbe à mein qu'on aulê  
 S'atrabiâ sur on banc dè cauquière carbatier  
 Qu'a du preindre on permis po poâi veindre ào troupiere;  
 Et tandi qu'on repreind dâi fooces, qu'on s'étirê,  
 Lè z'einfants vont dzoïao trovâ lè bisaumiré,  
 Atsetâ de clliâo z'homo' ein bescoume et bonbon  
 Qu'ont plioumatse et subliet pliantâ su lo melon...  
 Mâ bintout lo tambou rappele oncor on iadzo  
 Et sè faut relévâ, botsi lo babeliadzo,  
 Vito pâyi l'écot et traci deledzeint  
 Repreindrè lo fusi et reformâ lo reing.  
 Lè z'officiers, qu'ont z'u tandi la reposâie  
 Dâi dix z'hâore ào tot fin et pas mau arrosâie,  
 Sont loustiquo, conteints ; sè redressont gaillâ ;  
 Kâ tandi lâo repé, la musiqua' a subliâ  
 Dâi bio z'airs dè troupiers, dâi ballès contredanse  
 Que lè z'ont reindus diés, et quand on fâ bombose  
 On galé refredon vo fâ bâirè tot pliein.  
 Dinsè sont lè tsévaux, et dinsè sont lè dzein.

*(La suite à déçando que vint).*

C.-C. D.

#### Les Bibelots du diable.

Nous avons assisté à la première représentation de cette grande féerie, par laquelle notre habile directeur, M. Gaugiran, a voulu clôturer dignement sa saison théâtrale. Tout y est gai, amusant, bien exécuté, et nous ne doutons nullement de son succès. La répétition de mercredi soir, à laquelle nous avons été convié, a pu nous donner une idée de l'importance de la mise en scène, des peines et des soins qu'elle nécessite pour que les effets de lumière, les changements à vue, les surprises, les métamorphoses, les trucs ingénieux dont elle abonde soient donnés à point. Il est vrai que M. Gaugiran est fort bien secondé par les principaux artistes de sa troupe, ainsi que par le concours de Mles Mario, des Variétés et Godard, du Théâtre de Cluny, engagées pour la circonstance. Un corps de ballet, où se distinguent tout particulièrement Mles Carpentier et Cornaglia, complète cet ensemble.

Ajoutons que tous les décors ont été amenés de Paris, accompagnés d'un metteur en scène et de machinistes spéciaux. Aussi, comme il est à présumer que les *Bibelots* feront non seulement courir tout Lausanne, mais attireront des spectateurs des diverses parties du canton, nous pensons qu'une analyse succincte de ce spectacle sera bien accueillie.

\* \* \*

Le rideau se lève sur un joli village, dominé par une colline que couronne un vieux manoir hanté par des esprits diaboliques. Les paysans sont en liesse, à l'occasion du mariage de la charmante Florine, fille du fermier Canichon avec le marquis Chauvert de Vertuchoux, laid et déjà vieilli. Florine ne consent à cette union que par la force ; sa tristesse contraste avec la joie qui l'entoure, et son petit

cœur bat bien fort sous son costume de mariée, car elle aime Toby, pauvre chérubin.

Un retard est cependant apporté au mariage, le bailli qui doit y présider étant au manoir, occupé de la vente aux enchères des *bibelots* — authentiques bibelots du diable — ayant appartenu au magicien du vieux castel, qui a rendu son âme à Satan.

En attendant la cérémonie, le marquis propose à ses invités de le suivre au manoir, espérant que la vente lui offrira sans doute quelque objet curieux, dont il fera cadeau à sa fiancée. Toby, resté seul, déplore son sort ; mais voilà que tout à coup une bonne fée lui verse de l'or dans les mains, dans les poches, à tel point, qu'il se rend aussi à la vente, qui a lieu dans le laboratoire même du sorcier défunt. Canichon, le père de Florine, achète de longues bottes ; sa femme, un panier d'œufs ; Risette, leur servante, une queue énigmatique ; le marquis, un pied de mouton ; et Toby se fait adjuger une boîte de pilules. Un rameau d'or, l'objet le plus convoité, est poussé jusqu'à 50 louis par le marquis ; mais Toby, qui est cousu d'or, met dix louis de plus et l'acquiert, heureux de pouvoir l'offrir à Florine.

Hâtons-nous de dire que pas un des acquéreurs ne soupçonne la puissance mystérieuse de ces divers bibelots. Le jeune chérubin ne sachant que faire de ses pilules, en donne une à une vieille paralytique désirant qu'elle lui rende la santé. Instantanément la vieille est transformée en une ravissante jeune fille. Canichon, chaussant les bottes du sorcier, ne peut plus faire que des enjambées de sept lieues. Risette aime tendrement un âne, nommé Jean Leblanc, brave bête dont l'unique défaut est de manquer de queue. Dans sa naïveté, la jeune fille fixe à l'échine de l'animal la queue du diable, qui lui a coûté six liards. Soudain l'âne devient un homme et se met à parler, ne gardant de son premier état que la queue et les oreilles.

A partir de ce moment la pièce devient si folle, si drôlatique, si pleine d'imprévu, qu'il ne nous est plus possible d'en raconter tous les détails. Plus de cinquante figurants enfourchent l'hippogriffe à oreilles d'âne, hippogriffe endiablé qui nous conduit successivement dans l'île des perroquets, où les kakatoës dansent comme à l'opéra ; dans un harem indien ; dans un parc où les statues descendent la nuit de leur piédestal, etc., etc. Les moulins deviennent des ballons ; les tables se changent en puits ; les maisons à cinq étages se rapetissent. Et, ne l'oubliions pas, le tout agrémenté de trois gracieux ballets et de jolis airs de vaudeville. Ajoutons, en terminant, que c'est Mlle Scriwaneck, de Lausanne, qui a créé le rôle de Toby, aux Variétés, en 1858. Dès lors les *Bibelots* furent repris plusieurs fois sur diverses scènes.

L. M.

#### BIJOU D'OR

*épisode de la vie des contrebandiers dans le Jura suisse.*

II

» La sueur d'angoisse me prit. Si Petit-François et sa bande me pincent au gîte, je suis pris ! Mon affaire sera vite bâclée, ça ne sera pas long. Un lingot de plomb dans la boîte ou un coup de couteau dans les tripes, v'là !